



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES

Procès-verbal de la 7^e assemblée ordinaire de l'année 2025

Mercredi 8 octobre 2025 à 19 h
Rencontre en format hybride

Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE :

M ^{me} Claudya Tremblay	Présidente (présente en ligne)
M ^{me} Sophie Gosselin	Vice-présidente (s'est jointe tardivement)
M. Bertrand Day	Administrateur (a présidé la rencontre)
M ^{me} Heidi Chalifour	Trésorière
M ^{me} Véronique Hunter	Administratrice
M. Franz Gauthier	Administrateur
M ^{me} Roxanne Gaudreault	Administratrice

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Steeve Verret
Conseiller municipal, Ville de Québec

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Maxime Thibeault
M^{me} Alexina Bouchard
Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
Secrétaire de soutien

Outre les personnes énumérées ci-dessus, quelque résident.e.s étaient présent.e.s dans la salle.

Ordre du jour

25-07-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
25-07-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
25-07-03	Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2025	19 h 05
25-07-04	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 07
	• Suivis des résolutions	
25-07-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 10
25-07-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
25-07-07	Affaires en cours	19 h 45
	• Travaux pont Jacques-Bédard	
	• Centre PEB (travaux et améliorations)	
	• Suivi en lien avec graffiti haineux à l'école de la Passerelle	
25-07-08	Affaires nouvelles	19 h 50
	• 80 ^e anniversaire de Lac-Saint-Charles	
	• Sécurité du parc des Eaux-Fraîches	
	• Colonne Morris	
25-07-09	Trésorerie	20 h 05
	• Paiement des frais de secrétariat	
	• Autorisation des dépenses	
	• Remboursements	
25-07-10	Correspondance	20 h 10
25-07-11	Divers	20 h 15
	• Tableau des résolutions	
	• Table des partenaires	
25-07-12	Levée de l'assemblée	20 h 30

25-07-01 Ouverture de l'assemblée

M. Day préside en l'absence de M^{me} Tremblay et ouvre l'assemblée à 18 h 59.

25-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Day fait la lecture de l'ordre du jour. M. Thibault demande l'ajout d'un tableau des résolutions et M^{me} Hunter celui de la table des partenaires à Divers.

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

25-07-03 Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2025

Mme Hunter apporte une précision en ce qui a trait au point 25-06-05 Période d'information du conseiller municipal. La modification sera apportée.

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M^{me} Heidi Chalifour, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 10 septembre 2025.

25-07-04 Affaires découlant du procès-verbal

Suivis des résolutions

Boîte à livres (RÉSOLUTION 2025-CA-33)

M. Thibault fait part de la décision de la Ville de Québec à l'effet qu'il ne sera pas possible d'installer une boîte à livres puisque la gestion des livres retournés y serait impossible. La réponse provient de l'Institut canadien de Québec (ICQ). M^{me} Hunter demande si une mise à jour apparaît sur le site de l'ICQ. M. Thibault confirme qu'il y paraît une mention de fermeture temporaire.

Considérant l'incendie ayant eu lieu au centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu et le retrait du service de bibliothèque ;

Il est résolu de demander à la Ville de réinstaurer la boîte de dépôt de livres située au 530, rue Delage.

Réponse de la Ville de Québec :

À la suite de l'incendie survenu au centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu, le bâtiment est actuellement en chantier et demeure inaccessible. L'Institut canadien de Québec n'a donc pas accès aux lieux, ce qui rend impossible le traitement des documents sur place.

Il n'est pas envisageable de réouvrir la chute à documents, puisque celle-ci donne directement à l'intérieur du bâtiment, qui constitue une zone de chantier. Son utilisation compromettrait la sécurité des travailleurs et pourrait entraîner la présence involontaire de citoyennes et citoyens sur le site.

La réouverture de la chute à documents pourra être envisagée dès que le bâtiment et la bibliothèque seront de nouveau accessibles.



État de situation et sécurité des travaux sur la rue Jacques-Bédard (RÉSOLUTION 2025-CA-18)

Considérant les travaux en cours sur la rue Jacques-Bédard;

Considérant que les travaux entravent la circulation et possiblement une augmentation des comportements imprudents des automobilistes ;

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles souhaite connaître quels seront les mesures d'atténuation et le plan de circulation de la Ville ou de l'autorité appropriée pour privilégier la sécurité des piétons et des cyclistes sur cet axe de circulation.

Il est résolu de demander à la Ville de Québec d'évaluer le trafic à l'intersection de l'avenue du Lac-Saint-Charles et de la rue Jacques-Bédard, notamment au regard du feu de circulation qui s'y trouve, et de vérifier si des pistes de solutions sont possibles afin d'assurer la fluidité de la circulation. Par exemple, l'ajout d'un panneau d'arrêt pour la durée des travaux sur le pont qui enjambe la rue Jacques-Bédard ou encore, de façon permanente; d'un feu ou un panneau de signalisation à l'intersection des rues des Écoliers et Jacques-Bédard, de même que d'une surveillance policière à l'intersection des rues des Couventines et Jacques-Bédard.

Réponse de la Ville de Québec :

De multiples observations terrain sur le chemin de détours des travaux du Pont Jacques-Bédard ont été effectués depuis juin et tout au long de l'été et il appert, qu'autant du côté du SPVQ que du MTMD de qui relève les travaux que globalement tous sont unanimes à confirmer que l'ensemble du parcours ne présente aucune problématique notable de sécurité nécessitant d'apporter des mesures supplémentaires à ce qui est déjà en place.

Nous avons pris connaissance de cette requête du conseil de quartier soulignant des problématiques en lien avec le chemin de détour des travaux de reconstruction du pont Jacques-Bédard. Afin d'apprécier l'ampleur des problèmes signifiés nous procèderons à l'analyse de la situation jumelée à des observations terrain afin de mieux cibler les actions appropriées à déployer si nécessaires.

25-07-05 Période d'information du conseiller municipal

En l'absence de M. Verret, la période d'information du conseiller municipal ne peut avoir lieu.

25-07-06 Période de questions et commentaires du public

Un citoyen se montre inquiet de l'état d'avancement des travaux de remplacement du pont sur la rue Jacques-Bédard. M. Day indique que les travaux suivent leur cours et que le ministère des Transports est la référence en la matière. M^{me} Gaudreault demande que la Ville de Québec fasse la présentation de cet état d'avancement ultérieurement. Une résolution suivra.

Une citoyenne demande si M. Verret est présent en ligne et ajoute ne pas se faire d'attentes à son égard d'ici la fin de son mandat qui tire à sa fin.

Un citoyen revient sur ses craintes à l'égard de sa sécurité sur la rue Delage et ajoute qu'elles sont partagées par d'autres. Il souligne que le passage piétonnier au coin de la rue Delage et de l'avenue du Lac-Saint-Charles n'est pas sécuritaire en raison de son emplacement. M. Thibault demande des précisions sur la configuration de cette intersection. M^{me} Tremblay présente en ligne indique de se référer à la résolution prise en juin à ce sujet. (RÉSOLUTION 2025-CA-17). Elle précise que le passage piéton ne peut être placé-là car il se trouve vis-à-vis l'abaissement du trottoir et que cet abaissement est nécessaire pour les poussettes et personnes à mobilité réduite. M. Gauthier demande si une résolution sera prise et M. Day indique que cela ira à la prochaine assemblée du CQLSC.

Un citoyen indique avoir fait le constat que l'eau de la rivière Saint-Charles s'écoulant en amont du pont en construction est trouble et habituellement claire et que cet état de situation devrait être signalé à l'entrepreneur car ce pourrait être lié aux travaux. Une résolution sera prise à cet effet.

Un citoyen demande s'il est possible d'éclairer le parc Paul-Émile-Beaulieu. Mme Hunter répond que les lumières sont fermées plus tôt depuis une intervention de M. Verret. Le citoyen déplore que le module de jeux ne soit pas éclairé et souhaiterait qu'il le soit jusqu'à 20 h. Il ajoute que la fermeture des lumières semble aléatoire. Mme Hunter répond que l'ouverture et la fermeture des lumières sont inscrites à un horaire et qu'une résolution pourrait être prise pour le connaître et le diffuser. M. Thibault croit que cet horaire relève plutôt de l'action des personnes assurant la surveillance du site et que la Ville de Québec n'indique rien en matière d'horaire.

25-07-07 Affaires en cours

Travaux pont Jacques-Bédard

M. Day fait part de l'avancement des travaux selon l'information à sa disposition. Selon lui, leur échéance est prévue à la fin novembre/le début décembre.

Centre PEB (travaux et améliorations)

M. Thibault n'a pas d'information autre que la réponse formulée par M^{me} Sayanna Khuon lors de la dernière assemblée régulière du CQLSC. Un citoyen indique que les soumissions pour la réfection du bâtiment peuvent être déposées jusqu'en janvier 2026. M^{me} Hunter ajoute que des investigations criminelles doivent être en cours et se demande si une autre résolution devrait être prise pour réitérer la demande du CQLSC à l'effet de disposer d'une boîte à livres. Un citoyen croit savoir que les contrevenants seraient jugés selon la *Loi sur la protection de la jeunesse*. M. Day demande un suivi de la part de la Ville de Québec. Un autre citoyen indique que le déplacement en transport en commun pour le dépôt de livres dans la boîte située à Saint-Émile représente 1 h 45. M. Thibault précise qu'il est facile de renouveler des livres plutôt que de les retourner, confirme l'affirmation de M^{me} Bouchard selon laquelle une résolution moins restrictive offre de meilleures chances de réponse favorable de la part de la Ville de Québec et encourage le CQLSC à ne pas abandonner.

Suivi en lien avec graffiti haineux à l'école de la Passerelle

M^{me} Hunter rappelle le contexte à l'effet que des graffitis haineux ont été faits sur une porte de l'école de la Passerelle le 18 août. M. Gauthier et M^{me} Hunter ont communiqué avec la direction de l'école qui n'était pas au courant de la situation tandis que M^{me} Hunter a tenté de joindre la personne ayant publié sur le groupe Facebook J'habite Lac-Saint-Charles à ce sujet, laquelle ne lui avait pas répondu avant aujourd'hui.

M. Nicolas de GrandPré a répondu que :

« Bonjour M^{me} Hunter, j'ai parlé avec votre collègue la semaine dernière. Je n'avais jamais entendu parler de ça. Je lui ai même dit qu'il y avait probablement erreur sur l'école. Je vois la photo ci-dessous datant du 18 août. C'est clairement notre école, porte 4. Les croix gammées ont été faites à la craie, probablement durant les soirs ou les fins de semaine. Aucun employé ne m'en a fait part. Probablement que tout avait disparu avant le 22 août au moment de l'entrée du personnel. Je suis allée voir tantôt pour être certain, rien. Probablement des élèves du secondaire ou du quartier qui sont venus flâner sur la cour durant l'été. Bien content que le tout soit disparu. Je serais très surpris que ce soit des élèves de l'école, même si rien n'est impossible. Bonne journée! Nicolas de GrandPré »

Mme Hunter poursuit avec la réponse de la personne ayant publié :

« Bonjour M^{me} Hunt, Je m'excuse pour mon délai de réponse. Le jour de la publication, j'ai rencontré le personnel de la Ville qui arrosait les fleurs. J'ai été orientée vers le 311. Cependant, une voiture de police était stationnée au niveau de la bibliothèque. Je les ai avisés et ils ont dit qu'ils iraient voir. Je ne connais pas la suite, mais le jour de la rentrée, tout semblait nettoyé. »

M^{me} Hunter se questionne si le CQLSC doit prendre d'autres actions et il est convenu que non. M. Gauthier indique que lors de son propre échange avec la direction scolaire, il a proposé de transmettre une lettre d'appui du CQLSC aux initiatives prises par l'école en matière de sensibilisation. M. Thibault ajoute qu'il est possible de faire des projets d'initiatives en collaboration avec l'école au besoin et que de telles démarches seraient perçues positivement et s'inscriraient dans le sens de la mission du CQLSC. Il rappelle le budget de 10 000 \$ disponible à ces fins, par exemple une pièce de théâtre. Il cite en outre le projet Maisons fleuries donné en exemple la veille lors d'une formation des conseils de quartier, lequel a eu des incidences positives sur d'autres conseils.

25-07-08 Affaires nouvelles

80^e anniversaire de Lac-Saint-Charles

Un citoyen rappelle le contexte de la création de la municipalité de Lac-Saint-Charles le 12 avril 1946 avec l'autorisation d'ériger l'église. Il relate quelques faits intéressants et personnages marquants liés à LSC. Il a offert une conférence de 3 h à la salle des Chevaliers de Colomb à ce sujet et a obtenu les droits de diffusion du livre *J'habite Lac-Saint-Charles* qu'il va rééditer. Il a d'ailleurs réussi à faire en sorte que le clocher de l'église d'origine soit rapatrié à LSC, lequel sera entreposé chez un résident domicilié sur la rue Jacques-Bédard. Il souligne au passage le travail extraordinaire réalisé par l'équipe du patrimoine de la Ville de Québec. M^{me} Gosselin suggère l'intérêt de souligner le 80^e anniversaire de la municipalité. Le citoyen rappelle toutefois que LSC n'est pas une ville. M. Thibault indique néanmoins qu'un projet est possible. M. Day demande au citoyen s'il accepterait de faire à nouveau une présentation historique, ce que le citoyen accepte avec plaisir.

Sécurité du parc des Eaux-Fraîches

M^{me} Hunter a consulté les procès-verbaux des rencontres du CQLSC tenues en 2020-2021 afin de connaître l'historique et la vocation première de ce parc. M. Thibault ajoute qu'il peut également sortir la documentation nécessaire au besoin pour trouver l'historique de ce parc. M^{me} Chalifour indique que la Ville de Québec aurait déjà refusé que ce parc en devienne un consacré aux chiens. M^{me} Hunter se demande pourquoi ce parc a été créé à l'origine et si la Ville possède la responsabilité de l'entretenir. M^{me} Chalifour indique que la Ville de Québec l'entretient pour les besoins de l'école située à proximité et les sorties d'élèves. Elle se montre en complet désaccord avec la vocation de parc à chiens. M^{me} Tremblay indique qu'il y a matière à réflexion et suggère qu'une résolution soit travaillée à ce sujet en rencontre de travail.

Colonne Morris

Le CQLSC fera la demande officielle pour en obtenir une à LSC. M. Thibault recommande d'être stratégique comme le suggérait plus tôt M^{me} Bouchard afin d'obtenir une réponse favorable. Une résolution est formulée par M. Gauthier.

RÉSOLUTION 2025-CA-40

« Étant donné les besoins de communiquer des organismes et des citoyens de Lac-Saint-Charles, il est résolu de suggérer l'installation d'une colonne Morris à Lac-Saint-Charles. »

L'adoption de la résolution est proposée par M. Franz Gauthier et appuyée par M^{me} Véronique Hunter.

Résolution 2025-CA-41

« Considérant les préoccupations grandissantes des citoyens à l'égard des travaux sur la rue Jacques-Bédard et les enjeux qu'ils génèrent au niveau de la circulation, le CQLSC souhaiterait connaître l'état d'avancement des travaux. Aussi, il est résolu de recommander à la Ville de Québec de communiquer avec le MTMDQ pour l'obtenir. »

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Véronique Hunter et appuyée par M^{me} Sophie Gosselin.

Résolution 2025-CA-42

« Il est résolu de suggérer à la Ville de Québec de s'informer auprès du MTMDQ afin de savoir quelles sont les mesures prises afin de ne pas nuire à la qualité de l'eau en amont du pont et de prévenir la fuite de sédiments. »

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Véronique Hunter et appuyée M^{me} Sophie Gosselin.

Résolution 2025-CA-43

« Considérant que les lumières du parc PEB s'éteignent de manière aléatoire et que les citoyens désirent utiliser les installations de façon sécuritaire, le CQLSC souhaiterait connaître l'horaire en vigueur et en prolonger la durée. Aussi, est-il est résolu de le demander à la Ville de Québec. »

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Sophie Gosselin et appuyée par M^{me} Véronique Hunter.

Résolution 2025-CA-44

« Étant donné l'importance de la lecture pour les citoyens de Lac-Saint-Charles, il est résolu de recommander à la Ville de Québec une solution de rechange pour que les citoyens puissent rapporter leurs livres en évitant de longs déplacements. »

L'adoption de la résolution est proposée par M^{me} Véronique Hunter et appuyée par M^{me} Sophie Gosselin.

25-07-09 Trésorerie

RÉSOLUTION 2025-CA-45

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M^{me} Sophie Gosselin, il est résolu d'accorder un paiement de 125 \$ à M^{me} Alexina Bouchard pour les frais de secrétariat de l'assemblée régulière du mois d'octobre 2025.

RÉSOLUTION 2025-CA-46

Sur une proposition de M^{me} Véronique Hunter, il est résolu d'approuver le remboursement de 113,08 à M^{me} Sophie Gosselin pour les frais de repas encourus lors de la rencontre de travail du 2 octobre 2025.

RÉSOLUTION 2025-CA-47

Sur une proposition de M^{me} Sophie Gosselin appuyée par M^{me} Véronique Hunter, il est résolu d'approuver le remboursement de 400 \$ à M^{me} Heidi Chalifour pour les cartes cadeau destinées bénévoles du frigo de LSC.

RÉSOLUTION 2025-CA-49

Sur une proposition de M. Franz Gauthier appuyée par M^{me} Véronique Hunter, il est résolu de d'approuver le remboursement de 13,88 \$ pour l'achat de collations à M^{me} Roxanne Gaudreault.

M^{me} Tremblay rappelle d'approuver les paiements à M^{me} Élise Carpentier pour les collations offertes à l'Espace du lac et pour les pour le restaurant pour le souper des bénévoles du Frigo du lac dans le cadre du projet d'initiative de remerciement de ses bénévoles. À défaut d'avoir les montants à disposition, ces résolutions sont reportées ultérieurement.

25-07-10 Correspondance

M. Thibault indique n'avoir reçu aucune correspondance. Il en profit néanmoins pour demander qui est responsable du renouvellement de l'inscription du CQLSC auprès du Registraire des entreprises. Le CQLSC a jusqu'en novembre pour se conformer. La personne responsable est M^{me} Hunter qui s'en acquittera.

25-07-11 Divers

Tableau des résolutions

M. Thibault indique que les conseils de quartier possèdent de tels tableaux qui permettent les suivis. Il nous reviendra avec une proposition de mise à jour plus régulière. Mme Bouchard précise qu'un tel tableau existe mais qu'il n'est présentement mis à jour qu'une fois l'an avant l'assemblée générale annuelle.

Table des partenaires

M^{me} Hunter indique avoir assisté aujourd'hui à la Table des partenaires et fait part du souhait de réunir les candidats et candidates aux élections municipales et le public afin d'assister à la présentation de leurs orientations respectives liées à des sujets multiples (environnement, mobilité, soutien au milieu communautaire, infrastructures, résidence pour aînés à LSC).

25-07-12 Levée de l'assemblée

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M^{me} Véronique Hunter, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 35.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Bouchard.

Bertrand Day, président par intérim

Alexina Bouchard, secrétaire de soutien